Image not found or type unknown

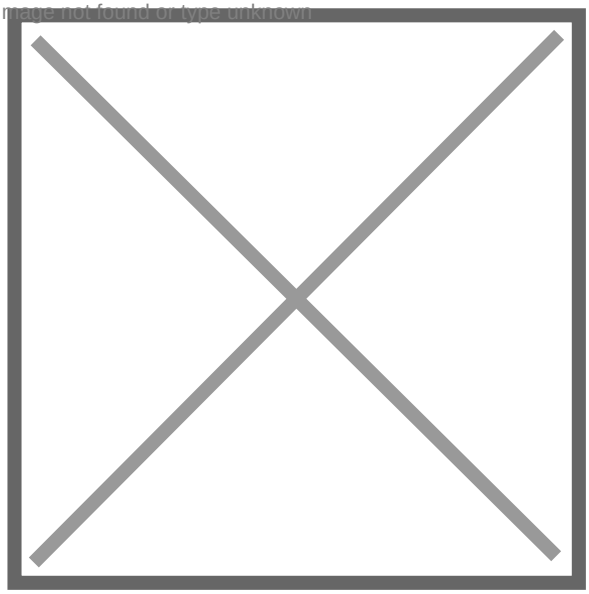

CDI sans fiche de paye et Tickets restaurants non recu

Par **Arietta**, le **22/06/2014** à **23:54**

Bonsoir,

Je viens d'apprendre que mon père qui est en CDI depuis une dizaine d'années, ne reçoit plus ses Tickets restaurants depuis 15 mois (sachant qu'il les paye chaque mois quand même) et ne reçoit plus ses fiches de paies depuis 10 mois.De plus mon père a remarqué que les fiches de paies qui ont été délivrées ne correspondaient pas au sommes versées (elles sont trafiquées).

Pouvez vous m'aider s'il vous plait?
Je souhaite connaitre ses droits et savoir les démarches à suivre pour qu'il puisse au moins se faire rembourser les sommes versées pour les tickets restaurants non versés.
Et comment se procurer ses fiches de paies avec les vraies déclarations.
En vous remerciant par avance

Par **Lag0**, le **23/06/2014** à **07:58**

Bonjour,
15 mois pour réagir, c'est un peu long...
Il va falloir que votre père envoie une LRAR à son employeur pour lui demander tout ce qu'il lui doit et sans effet saisir le conseil des Prud'hommes.

Par **Arietta**, le **23/06/2014** à **08:32**

D'accord merci pour votre réponse. Pour récupérer ses fiches de paies comment doit il faire svp ? Ps: je tiens a préciser que la comptable est la femme du patron

Par **Lag0**, le **23/06/2014** à **08:40**

Comme dit ci-dessus : LRAR à l'employeur et sans effet, saisie du conseil des Prud'hommes.

Par **Arietta**, le **23/06/2014** à **08:46**

Oups très bien. La lettre sera envoyée aujourd'hui . Merci pour votre aide

Par **moisse**, le **23/06/2014** à **10:32**

Par ailleurs il suffit de saisir la formation de référé du même conseil, c'est suffisant pour obtenir une régularisation en 3 ou 4 semaines maximum.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés